

# Solidaires

# Sud

**Après l'échec de 2013, pour de vraies négociations salariales  
à CHARLESTOWN en 2014 !**

**Le CHSCT vote une enquête pour constater et améliorer  
vos conditions de travail sur sites .**

**Réglement des salaires : Enfin une situation plus saine prévue en juillet 2014 .**

**Négociations salariales ou la grande aventure  
des NAO:**

En avril 2014 commenceront les négociations annuelles obligatoires (NAO) dont l'un des principaux points traite des augmentations salariales.

Pour mémoire en 2013, les négociations s'étaient soldées par un PV de désaccord.

Pourtant nos demandes n'étaient ni irréaliste ni démesurées encore moins excessives. La seule et unique proposition de la Direction fut : une prime d'astreinte de 70 euros bruts par mois pour le personnel dit « de réserve » qui sera proratisée en cas d'absence !!!

**C'est pour cela que, cette année, nous porterons nos revendications avec encore plus de légitimité :**

- *Changement du système de prime d'ancienneté et le remplacement de celle-ci par la prime de fidélisation mise en place à Lyon (prime mensuelle)*

*2 ans > 40 € - 4 ans > 60 € - 6 ans > 80 €*

*8 ans > 90 € - 10 ans > 100 €*

- *Mise en place d'un treizième mois pour tous les collaborateurs Charlestown.*

- *Augmentation de la prime d'assiduité trimestrielle de 100 € à une prime à 50€ mensuelle*

- *Augmentation de la prime d'habillement (actuellement à 0,76 €/jour) à 1€/ jour travaillé,*

- *Augmentation des paniers-repas (actuellement à 5,76 €/jour) à 7€/jour travaillé,*

- *Fin de la carence maladie à partir de 2 ans d'ancienneté,*

- *Remboursement des frais kilométriques des collaborateurs et mise en place d'un barème,*

- *Augmentation de la grille des salaires par rapport à l'augmentation du SMIC :*

*Coeff 120 : 9,19 € = 9,43 demandés (+0,03%)*

*Coeff 130 : 9,22 € = 9,46 demandés (+0,02%)*

*Coeff 140 : 9,24 € = 9,48 demandés (+0,02%)*

*Coeff 150 : 9,26 € = 9,50 demandés (+0,02%)*

*Coeff 160 : 9,41 € = 9,65 demandés (+0,15%)*

*Coeff 170 : 9,85 € = 10,09 demandés (+0,44%)*

*Coeff 190 : 10,29 € = 10,53 demandés (+0,44%)*

**Condition de travail , Sud présent auprès du personnel.**

Le CHSCT représenté par Saïda Koulali va à la rencontre des hôtes(ses) sur sites afin de mener sa campagne d'enquêtes de satisfaction votée au CHSCT.

C'est parce que nous avons la volonté d'être proches de vous que vous aurez le plaisir de la croiser sur votre site très prochainement, si ce n'est déjà fait.

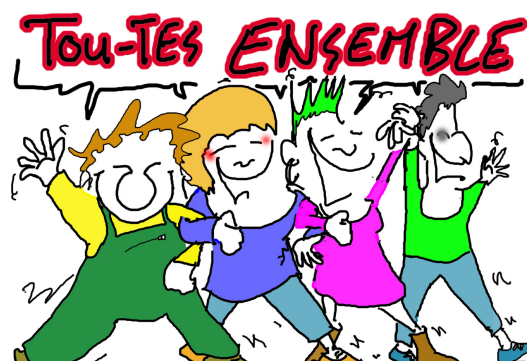
En attendant, n'hésitez surtout pas à prendre contact si des questions relatives à votre environnement professionnel, aux risques liés à votre site d'affectation... subsistent encore.

Nous vous informons de la participation de Mme ZIANI Aïcha au CHSCT comme responsable syndicale SUD

**Rejoignez -nous !**

Vous êtes nombreux à nous avoir contacté suite à des problèmes de salaires, de condition de travail.... Nous mettons toutes nos forces pour répondre à vos demandes. Plus nous serons nombreux à être syndiqués, plus nous formerons une équipe soudée, et ainsi d'avantage nous pourrions obtenir avec vous de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail, avec un Comité d'entreprise actif.

Depuis quelques mois, de nombreux collègues nous ont rejoint à SUD, prouvant que se syndiquer : c'est participer à un contre-pouvoir face à l'employeur qui lui ne parle toujours que d'une seule voix.



## Il était une fois les paies chez Charles-town.....

Depuis notre rachat par le groupe SOFINORD, des erreurs sur nos fiches de paie ne cessent de s'accumuler.

L'équipe SUD a obtenu de notre direction le remboursement des agios et ou frais bancaires liés à ces retards sous présentation de justificatifs.

Plusieurs d'entre vous ont pu être remboursés.

La direction nous a alors soutenu que ce problème serait réglé ..... Mais en vain .....

Grâce à vos mails dénonçant cette honteuse pratique, nous avons pu faire pression sur la Direction, qui a instauré une nouvelle procédure : "Si le 11 du mois tombe un jour non ouvré ou un jour férié, la direction donnera l'ordre aux banques de payer pour le 11, jamais après". La Direction fait une nouvelle proposition : "Elle propose de payer 80% du net l'avant dernier jour ouvré du mois et les 20% restant le 11 du mois et pas après."

Nous serons vigilants et ferons pression avec votre soutien sur la Direction afin que celle-ci respecte ses engagements.

**La Direction refuse de nous donner le fichier des sites sur lesquels vous travaillez, malgré nos demandes incessantes. Il est donc difficile pour nous de vous contacter.**

**Cette situation d'entrave est inadmissible et nous demanderons à la justice de trancher notre différend.**

## SUD, UN SYNDICAT QUI SE DÉVELOPPE

SUD est en plein essor dans les entreprises liées à l'activité des centres d'appels

Nous sommes présents et actifs aussi bien dans les entreprises de télécommunications que chez les prestataires de services (Orange, SFR, Téléperformance, Webhelp, Acticall, Callexpert, Coriolis...).

### Pour rejoindre les élu(e)s SUD

**Mme KOHONEN Emmi : élue CE et DP et déléguée syndicale sur le bassin de Paris**  
Mobile : 06 33 87 07 37  
(emmi@sudcharlestown.com)

**M. MEDIONI Edouard : élu CE**  
(edouard@sudcharlestown.com)

**Mme KOULALI :Saida: élue CE, CHSCT et déléguée syndicale sur le bassin de Lyon**  
( 07.50.80.32.87. saida@sudcharlestown.com)

**Mme ZIANI Aicha : RS au CE et au CHSCT et DP sur sur le bassin de Lyon**  
ziani-aicha.sud@hotmail.fr

**CONTACT SUD-CHARLESTOWN**  
contact@sudcharlestown.com

**Mme KOHONEN Emmi : 06 33 87 07 37**  
**Patrick MAHÉ : 01 44 62 12 23**  
mail : sudt75@sudptt.fr

## BULLETIN D'ADHÉSION A



NOM:

Date de naissance :

PRÉNOM :

Adresse mail

Téléphone professionnel :

Professionnelle :

Téléphone personnel :

Portable :

Personnelle :

Adresse personnelle :

Entreprise :

Activité ou fonction :

Date d'entrée :

Qualification :

Type de contrat :

Temps partiel :

Salaire brut :

**Bulletin à renvoyer à**  
**SUD télécom ile de France**  
**25 rue des Envierges**  
**75020 PARIS**